

IOSIF CONSTANTIN DRAGAN
UNIVERSITATEA DIN LUGOJ
DOCTOR HONORIS CAUSA - 1995

POLITIQUE CULTURELLE EUROPÉENNE

Prof.univ.dr. Josif Constantin Drăgan Doctor Honoris Causa de l'Université de Craiova

Le titre même de notre association nous indique les bornes et les limites de nos réflexions et suggestions pour formuler des stratégies de politique culturelle.

La culture dans une société humaine c'est tout ou bien le premier et maximum capital véritable de l'homme qui vit dans une société organisée sur des principes de droit, économiques, éducatifs et de défense. On sait bien que le droit a un sens seulement dans la société, en dehors de laquelle un homme hypothétique du genre de Robinson Crusoé, qui a vécu quelques ans dans la personne de Alexander Selkirk, n'existe pas.

L'homme ne peut même pas naître que dans la société primordiale qui est la famille laquelle, après la naissance comme être zoologique, le transforme être social en chargeant son cerveau avec les valeurs culturelles à travers une éducation et formation que la communauté où il vit lui donne.

Dans la communauté l'homme peut organiser plusieurs associations facultatives, dont une est tout à fait obligatoire et c'est l'État appelé à organiser et assurer la vie et le bien-être, possiblement en paix, des membres qui forment la majorité de cette unité qui est l'État. Par conséquent le bien-être général c'est la suprême loi dont les juristes romains ont si bien formulé le principe: *salus rei publicae suprema lex est*. Toutes ces considérations sont magistralement exposées par le plus grand philosophe juridique de notre siècle Giorgio Del Vecchio dans ses *Leçons de philosophie du droit*, traduites en quatorze langues (la traduction en langue roumaine, réalisée par moi-même, vient d'être rééditée).

Cela ne signifie pas nier la liberté résiduelle et les *droits de l'homme et du citoyen*, sans négliger les *devoirs* de l'homme dans et envers la société, dans laquelle il vit. Sur ce thème, au commencement de notre siècle, Giorgio Del Vecchio a écrit un volume en relation avec la Révolution française mais qui est toujours valable, comme le montrent les différentes rééditions.

À propos des *droits de l'homme* et du droit des nations, pendant le dernier siècle on s'est battu à fond pour le *principe des nationalités*, contre les dominations impérialistes de certains états européens, lequel, finalement, a pu vaincre et s'imposer à la fin de la première guerre mondiale.

À ce point s'impose un grand *distinguo*. Les droits de l'homme comme individu ne doivent pas dépasser les droits des membres de la majorité de la communauté. Les dépassements deviennent des privilèges pour les ethnies minoritaires, qui se trouvent incluses dans les états par des vicissitudes historiques, résultées à la suite des politiques impérialistes.

Le grand juriste, et non seulement politicien, le professeur Aldo Moro soutenait à bonne raison, dans un de ses livres, que l'État idéal c'est l'État national.

L'homme vit dans la nation et les *nations* à travers leurs états, en se trouvant avec d'autres nations en rapports d'échange et coopération de tout genre: politique, économique, financier, scientifique et culturel en général. Cette coopération peut mener à des associations de plusieurs états, c'est-à-dire *agrégations politique plus vastes* mais qui ne peuvent ni doivent détruire la nation qui reste toujours la *première valeur de l'échelle*

des valeurs spirituelles. Sur cette base est née la civilisation européenne moderne qui s'est répandue avec ses valeurs dans tout le monde, soit dans la nouvelle Europe, les deux Amériques, soit dans le continent australien et partiellement en Afrique et dans le monde asiatique et de l'Extrême Orient.

Constituer un *monde nouveau* sans tenir compte des *réalités nationales*, qui s'imposent dernièrement avec tant de violence, voir le monde ex-soviétique et, à échelle mineure mais toujours virulente, l'ex-Jugo-Slavie ou la Tchécoslovaquie et aussi d'autres parties du monde, signifie baser ce monde sur l'image des *hommes théoriques* et non sur les hommes réels comme *l'homo europaeus*.

Les États Unis d'Amérique ne sont pas un modèle, car le mélange bâtard d'hommes provenant de tous les côtés du monde offre l'exemple d'une société mégalo-économique et en même temps micro-céphale du point de vue politique. Les plus grandes créations scientifiques et inventions de ce siècle ont été faites par des Européens à travers l'émigration-immigration de la *matière grise* de l'Europe et provenant d'autres continents. La vie aux États Unis n'est pas sûre, ni heureuse.

Les excès de préoccupations pour les *droit* de l'homme (sans *devoirs*) et des *minorités* ethniques et moins pour les droits de la majorité nationale, ont eu à l'origine même notre drôle d'Église chrétienne, basée sur les valeurs et l'histoire d'un peuple qui a repoussé et condamné à mort le Maître, religion fondée en réalité à Rome par le Percepteur devenu Saint-Paul et basée sur l'organisation étatique romaine. Notre religion *souligne davantage l'individu*, en le faisant quasi sortir de la communauté dont il fait partie comme création directe du bon Dieu, au lieu de *forme de vie* produite par la famille et la société à laquelle il appartient.

L'erreur actuelle de méconnaissance de la réalité humaine, individuelle et sociale, a été commise même par le dernier utopiste Marx, *nomen odiosum*, qui a bouleversé le monde sur tous les plans, à la fin tombant dans une grande faillite et à quel prix !

Le repoussement actuel du concept de la *nation* et de la *patrie-état*, en le qualifiant comme *racisme*, fait confondre les idées de base et favorise les nouvelles invasions, pires que les médiévales, celles-ci assez limitées comme nombre, et qui provoqueront des conflits de tout genre. Laisser et favoriser l'occupation du foyer des nations voisines ce n'est pas une bonne politique et nous risquons d'être submergés un jour par les gens de l'Afrique, en croissance exponentielle ou bien par des gens peut-être d'autres provenances.

Seulement si on réexamine les réalités à la lumière de ces considérations surexposées on peut reprendre nos bonnes idées et propos, formuler une *politiques de culture* et de *culture européenne*, but de notre société, et en esquisser les prémisses et plusieurs stratégies, dont l'option d'une d'elles correspond au mot *politique*.

Une formulation de telle stratégie je l'ai lancée en 1971, en proposant et en soutenant la nécessité d'un Traité pour la Communauté Culturelle Européenne, présenté à sa requête, au Conseil de l'Europe.

L'accent a été sur l'éducation en général et sur l'éducation permanente, si nécessaire dans notre société en continuelle évolution. Finalement, après vingt ans, le Traité de Maastricht a repris ces idées.

Une stratégie culturelle dans un État confédéral européen est possible et c'est notre tâche de formuler certains principes et idées.

Déjà au début de notre siècle des exemples d'États confédéraux ont été formulés par des politologues comme Aurel Constantin Popovici en 1906, qui a proposé la création des États Unis Fédéraux de l'Europe Centrale, soidisant en transformants l'Empire autrichien. Idées et projets similaires ont été formulés par d'autre politiciens français et tchèques. Finalement, comme pas concret, a été réalisé la Communauté Économique Européenne, dont les organismes respectifs sont en pleine oeuvre avec les Conseils des Ministres et les Parlements nationaux des États membres.

A nous de nous borner sur le problème et la stratégie culturelle pour les années à venir, pour une politique de culture européenne élargie.

Palme de Majorque, septembre 1993.